



INFORMATION

FIBRE OPTIQUE

Suite à la réunion du 16 août avec l'entreprise qui installe la fibre et le département, voici les informations disponibles.

RAPPEL TECHNIQUE

Pour avoir la fibre à domicile, il faut :

- Une grosse boîte (appelée NRO, noeud de raccordement optique) capable d'environ 5000 abonnés.
- Une boîte moyenne (appelée SRO, sous-répartiteur optique) capable d'environ 500 abonnés.
- Une petite boîte (appelée PBO, point de branchement optique) capable de 5 abonnés.

Le SRO est relié au NRO d'un côté et aux PBO de l'autre.

SITUATION

Le NRO pour alimenter Saint Maurice est situé à Perceneige (Grange). Par suite de problèmes divers, l'installation de ce noeud a pris énormément de retard. Il a enfin été installé le 26 juillet dernier.

Pour le bourg, le SRO a été installé il y a des mois au square de l'Abbé Brissot. Le câblage dans les rues est fait et les PBO sont installés. Ils sont bien visibles sur des poteaux quand la fibre passe en aérien.

Pour la Chaume, le STO sera à côté du NRO. La liaison entre le hameau et le SRO n'a pas débuté car le cheminement depuis le SRO n'est pas encore défini : les études ne sont pas achevées. Bien sûr le câblage du hameau (PBO) n'a pas commencé.

DISPONIBILITE DE LA FIBRE

Pour le bourg la commercialisation est prévue en mars 2023.

D'ici là, il faut brancher le NRO au câble faisant la liaison avec le SRO, puis « allumer » le NRO. Cet allumage, opération qui demande une coordination entre plusieurs acteurs, serait faite en fin 2022.

Après allumage, il y a une période de « gel » de 3 mois avant d'ouvrir la commercialisation.

L'installateur espère rattraper du retard mais la disponibilité de la fibre à la Chaume sera probablement décalée de quelques semaines par rapport au bourg.

INFORMATION DES HABITANTS

Une réunion publique sera organisée, si tout va bien, en février 2023 avec l'installateur dont la responsabilité s'arrête aux PBO et les opérateurs qui proposeront des connections entre les PBO et les maisons.

ATTENTION : Il est fortement déconseillé de répondre au démarchage anticipé de certains opérateurs : il faut attendre d'avoir toutes les informations données lors de cette réunion publique, qui aura lieu 1 mois avant le début de la commercialisation.